

Samedi 31 MAI et Dimanche 1 JUIN

Règlement Tour des coteaux

L'épreuve est ouverte aux 1°, 2° Catégories UFOLEP, elle est soumise au règlement national des épreuves à étapes, un classement scratch au temps sera établi à l'issue des trois étapes par catégorie.

Les engagements s'effectueront via internet sur le site de la commission nationale individuel ou en équipe de club, les départs seront groupés pour les catégories 1° et 2°

Des maillots jaunes, verts et à pois seront attribués à chaque étape pour chaque catégories, un classement du meilleur grimpeur (maillot à pois) à la première étape et du meilleur sprinter (maillot vert) à la deuxième étape avec 3 pts, 2pts, 1pts, aux 3 premiers, en cas d'égalité, le nombre de premières places sera comptabilisées puis les secondes places, les troisièmes, si l'égalité persiste c'est le classement de l'arrivée qui départagera. ***Retrait des dossards et puces électroniques à partir de 12h30 salle des fêtes de BOUGLON***

Règlement Flèche des coteaux

L'épreuve est ouverte aux 3°, 4° Catégories et féminines UFOLEP, elle est soumise au règlement national des épreuves à étapes, un classement scratch par catégorie au temps sera établi à l'issue des deux étapes.

Les féminines seront regroupées **en 4° catégorie**, y compris celles qui possèdent un carton de 3° ; et de 4°, un classement spécifique féminin leur sera réservées avec maillot de leader (maillot rose) le classement sprinter sera commun avec les 4° Catégorie. ***Retrait des dossards et puces électroniques à partir de 8h salle des fêtes de PINDERES***

BONIFICATIONS

Des bonifications seront attribuées aux 3 premiers des cinq catégories sur les étapes en ligne du Tour des coteaux et de la Flèche des coteaux **(5 secondes, 3 et 1 seconde)**

Engagements

15 € pour les 3 étapes non dissociables pour le tour des coteaux et **10€ pour la flèche des coteaux pour les 2 étapes**

Engagements individuels ou en groupe via internet sur le site de la CN

Lien : https://www.ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_main

Récompenses à chaque étape

1°- Maillot de Leader coffret du terroir- gerbe

2°- coffret 3bouteilles

3°- Magnum

Classement meilleur grimpeur (première étape)

1° Maillot –coffret du terroir

2°-2 bouteilles cave du Marmandais

3°- 1 bouteille cave du Marmandais

Classement meilleur sprinteur (deuxième étape)

1° Maillot –coffret du terroir

2°-2 bouteilles cave du Marmandais

3°- 1 bouteille cave du Marmandais

Classement général

1°- trophée –Jambon- Maillot de leader

2°-coffret 3 bouteilles

3°-coffret 3 bouteilles

4°-Magnum côtes du Marmandais

5°- confit de canard

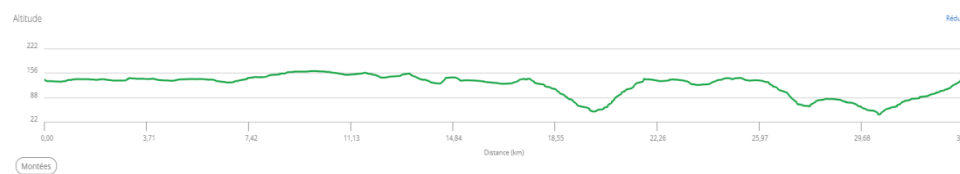
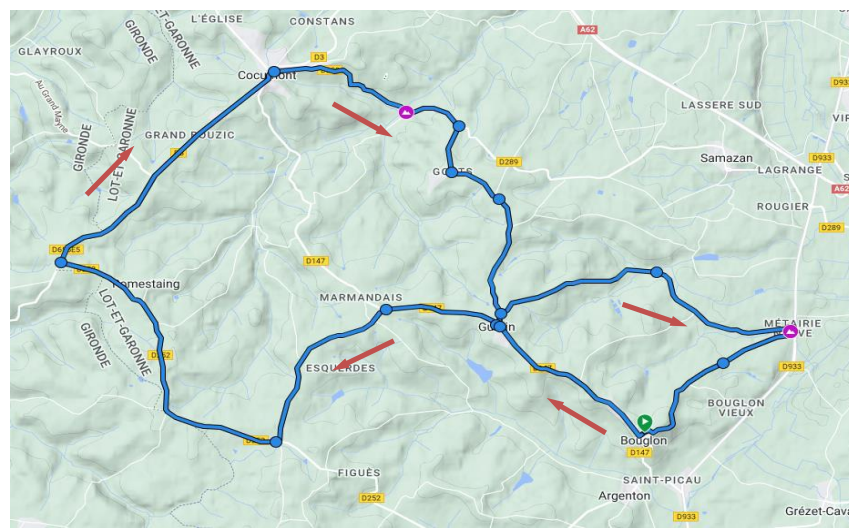
6°- 2 bouteilles cave du Marmandais

7°-1 bouteille cave du Marmandais

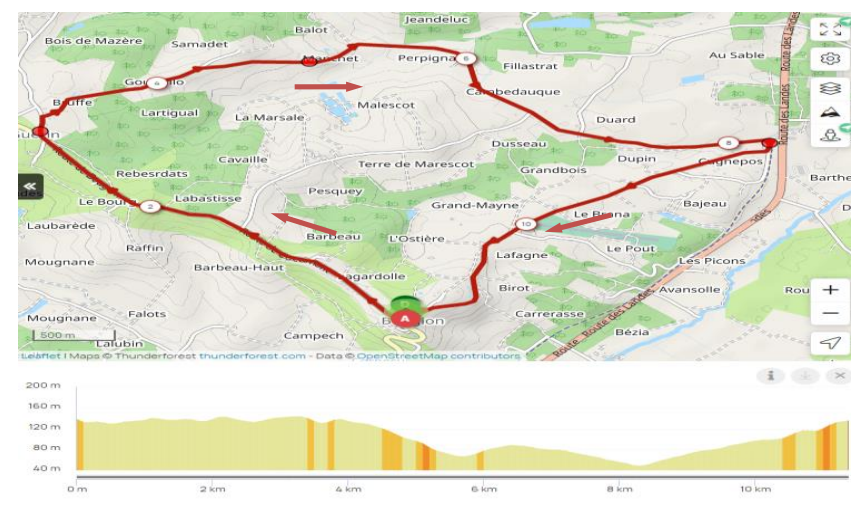
8°-1 bouteille cave du Marmandais

Circuit grande boucle départ 15 h

1° étape Bouglon-Bouglon (32kms900)



(Petite Boucle- 11kms 400)



Réunion directeurs sportifs : 13 h 30 salle des fêtes de BOUGLON

Départs : 15h00

1° Catégorie : 2 grandes boucles + 2 petites (88kms)

2° Catégorie : 2 grandes boucles + 1 petite (77 kms)

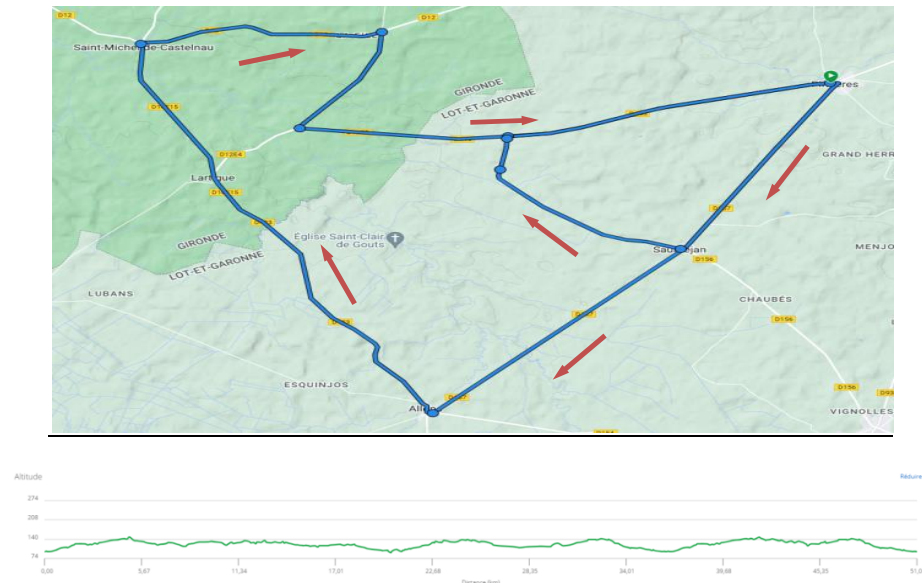
Meilleurs grimpeurs : -km 21,700 (haut de la côte Goutz après Cocumont)

-km 32,900 (1° passage Bouglon)

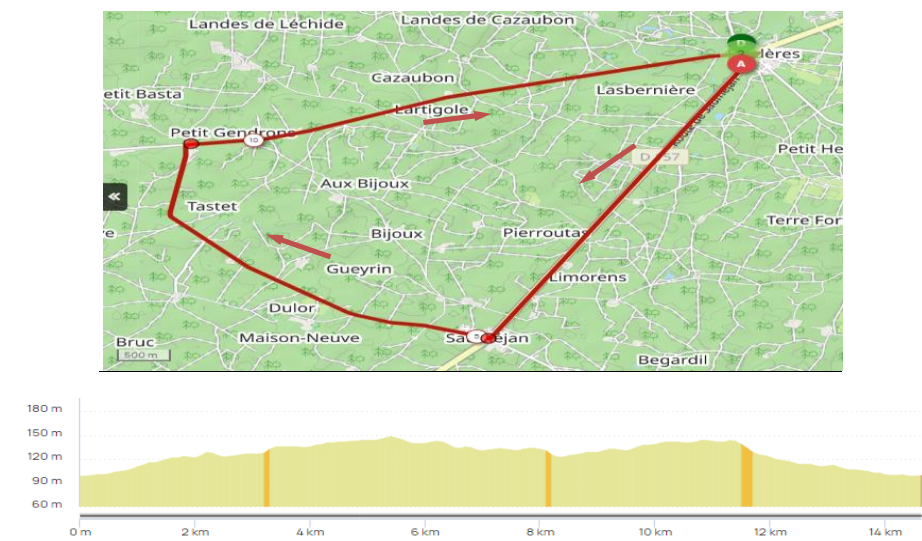
- km 54,600 (haut de la côte Goutz après Cocumont)

- km 65,800 (2° passage Bouglon)

Circuit 2° étape Pindères-Pindères(Grande Boucle-36kms) départ 9h30



(Petite Boucle- 15kms)



***1° Catégorie :** 2 grandes boucles +1 petite (87 kms) **Départ 9h30**

***2° Catégorie :** 2 grandes boucles (72 kms)

***3°Catégorie 4° Catégorie et Fém. :** 4 petites boucles (60 kms) **Départ 9h00**

Meilleur sprinter commun 1° et 2° : -km 17- Lartigue (1° passage)

-km 36- Pindères (2° passage)

-km 53- Lartigue (2° passage)

Meilleurs sprinters 3 ; 4 et féminines :

-kms 15 -Pindères (1° passage)

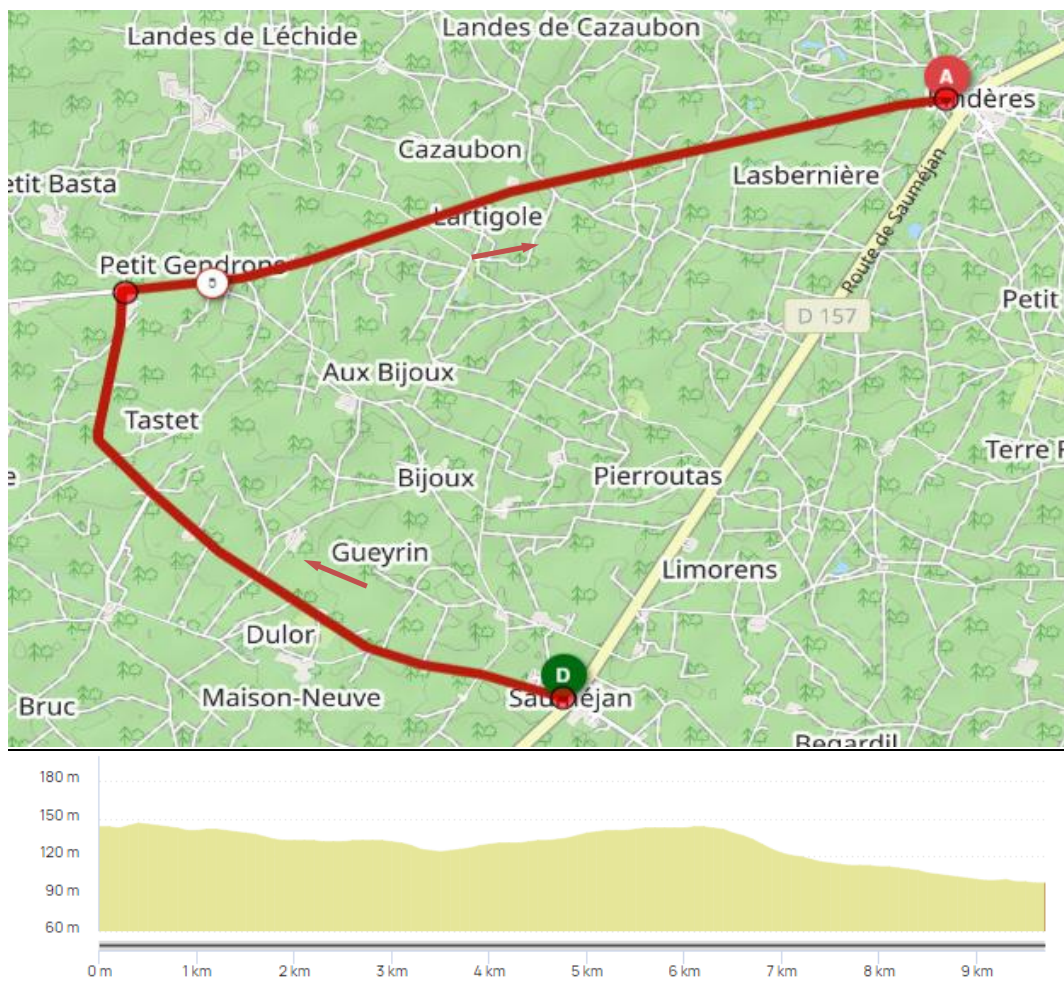
- kms 30 -Pindères (2° passage)

-kms 45- Pindères (3° passage)

Circuit 3^e étape CLM Individuel Sauméjan-Pindères

(9,700 kms)

Départ à partir de 14 heures puis toutes les minutes



Départ du contre la montre toutes **les minutes ou 30 secondes** si plus de 200 coureurs.

Premier départ à **14 heures** pour les 4^e puis les féminines, 3^e, 2^e, et 1^e.

L'ordre des départs sera l'inverse du classement général provisoire de chaque catégorie.

Remise des récompenses suivie du vin d'honneur vers 17h30 offert par la communauté de communes des coteaux et Landes de Gascogne

Radio TOUR 1^e et 2^e Cat.:

Des radios seront fournies aux clubs qui auront **4 coureurs** minimum engagés et seront prioritaires dans la file des voitures suiveuses, plusieurs clubs pourront se regrouper.

Un tirage au sort de l'ordre des véhicules suiveurs sera effectué le **samedi à 14h 00** pour la première étape lors de **la réunion des directeurs sportifs**. Pour la deuxième étape, c'est la place du meilleur coureur de chaque club au classement général qui déterminera l'ordre des numéros qui seront réattribués et remis au départ de l'étape.